

L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève

Taux de taxation et tarification¹

Taux de taxes foncières générales		L'Île-Bizard	Sainte-Geneviève
Taux par catégories d'immeubles			
Immeubles résidentiels de 5 logements ou moins et terrains vagues non desservis		0,6165	0,5871
Immeubles résidentiels de 6 logements ou plus		0,6214	0,5324
Immeubles non résidentiels		2,9989	3,0434
Terrains vagues		1,2330	1,1742
Réserve financière de l'eau		L'Île-Bizard	Sainte-Geneviève
Taxe spéciale relative à l'amélioration du service de l'eau			
Immeubles résidentiels de 5 logements ou moins et terrains vagues desservis		0,0830	0,0712
Immeubles résidentiels de 6 logements ou plus		0,0393	0,0463
Immeubles non résidentiels ²		0,2459	0,2209
Réserve financière de la voirie			
Taxe spéciale pour travaux de voirie			
Immeubles résidentiels		0,0034	
Immeubles non résidentiels		0,0231	
Taxes d'arrondissement		L'Île-Bizard	Sainte-Geneviève
Taxe relative aux services (tous les immeubles)		0,0502	0,0502
Taxe relative aux investissements (tous les immeubles)		0,0764	0,0759
Tarification fiscale locale			
Tarification de l'eau			
Immeubles résidentiels	Secteur Île-Bizard - Tarif de 45 \$ par logement sauf pour les chalets (45 \$ par unité) et les maisons de chambres (20 \$ par chambre).		
	Secteur Sainte-Geneviève - Tarif fixe de 55 \$ par logement (55 \$ par immeuble pour les maisons de chambres).		
Immeubles non résidentiels	Secteur Île-Bizard - Tarif de 160 \$ par local dans les immeubles mixtes et 270 \$ pour les autres commerces.		
	Secteur Sainte-Geneviève - Tarif fixe de base de 175 \$ par local et tarif au compteur de 0,274967 \$/m ³ sur l'excédent de 227,3 m ³ .		
Tarification des matières résiduelles			
Immeubles résidentiels	Secteur Île-Bizard - Aucun.		
	Secteur Sainte-Geneviève - Tarif fixe de 125 \$ par logement (50 \$ par chambre pour les maisons de chambres).		
Immeubles non résidentiels	Secteur Île-Bizard - Aucun.		
	Secteur Sainte-Geneviève - Tarif fixe de 125 \$ par établissement commercial.		

¹ À moins d'avis contraire, tous les taux foncières sont exprimés en dollars par 100 \$ d'évaluation.

² En 2017, pour les grands consommateurs non résidentiels, s'ajoute un tarif de 0,57 \$ par mètre cube pour toute consommation au-delà de 100 000 mètres cubes.